



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Unité départementale de  
l'architecture et du patrimoine du Cher

Bourges, le 27/05/2024

Affaire suivie par : Pierre FOURNIER  
[pierre.fournier@culture.gouv.fr](mailto:pierre.fournier@culture.gouv.fr)  
N°PF/VR/70/2024

à

Monsieur Christophe GAVORY  
DREAL Centre Val-De Loire – UID 18-36 -  
Sub2-18  
5 avenue Buffon CS 96407  
45064 ORLÉANS Cedex 2

**OBJET** : Demande d'autorisation environnementale unique d'une installation classée. Projet de création d'une unité de fabrication de charbon actif à Vierzon (18)

Via l'application Guichet Unique Numérique vous m'avez transmis pour avis le dossier relatif à l'affaire citée en objet présenté par JACOBI CARBONS France.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'emprise du projet se situe en dehors des abords de monuments historiques et de sites protégés. Toutefois, ce projet appelle certaines observations de ma part. Afin d'atténuer l'aspect massif de cette installation et pour une meilleure insertion dans l'environnement existant, il est recommandé que les futurs bâtiments soient de teinte gris clair (gris tourterelle par exemple) plutôt que gris anthracite.

En conclusion, j'émetts un avis favorable au projet, sous réserve du respect de la recommandation ci-dessus.

La cheffe de l'U.D.A.P. du Cher  
L'architecte des Bâtiments de France

V~~al~~érie RICHEBRACQUE